

**POUR... Rester affilié(e) à la SMH,
Conserver son ancienneté d'adhésion,
Continuer à bénéficier de prestations spécifiques**

POUR QUI ? l'adhérent,

- ✓ Non issu de la fonction publique hospitalière,
- ✓ Profitant des avantages du contrat d'entreprise collectif responsable à adhésion familiale obligatoire de son/sa conjointe (inscription à justifier annuellement).

**Cotisation¹
mensuelle**

6€0

Nature des Actes	Prestations forfaitaire SMH
Dépenses préventives non remboursées par la Sécurité Sociale, mais prescrites médicalement	
Vaccins Contraceptifs féminins non remboursés par le régime obligatoire (Pilule, stérilet, patch ou implant contraceptif)	40% des frais engagés
Médecine complémentaire	
Diététique et médecines douces (Actes d'ostéopathie, de chiropractie, d'étiopathie ou d'acupuncture)	10 € par séance jusque 3 séances par année civile
Divers	
Assistance Santé à Domicile²	OUI sur demande et analyse de la situation

Accès aux services  MAINTENU !

- o Billetterie Loisirs APACE : pour cinéma, parcs de loisirs... à tarif préférentiel
- o Abonnement magazine Viva
- o Centres d'optique Opticiens Mutualistes MDGOSS :
tiers-payant + **20€ offerts aux adhérents SMH**
- o Centres de santé dentaire mutualistes : tiers-payant
- o Garanties auto/moto et risques professionnelles **AMF**
- o Contrats prévoyance : hospitalière, accident... par **Solimut Mutuelle**
- o Prêt immobilier pour acquisition d'un logement : **crédit coopératif**
- o Contrats prévoyance proposés par **Obsèques Prévoyance** (conditions particulières)

 **03.20.10.97.10 / www.smh.fr**

¹ Cotisation mensuelle pour 1 personne seule applicable au 1^{er} Janvier 2019 incluant la Taxe de Solidarité Additionnelle et la taxe CMU

² Notice d'assistance disponible sur www.smh.fr

³ Offre valable du 01/01 au 31/12/2019 pour un équipement complet verres et monture montant minimal de 150€ (non cumulable avec d'autres offres commerciaux).